

N° 30

Le périodique de Tannay
Edition novembre 2013



leTannayoli



**Conseil communal :
Oui au PPA du Torry !**

Sommaire



Editorial	3	Sortie des Aînés 2013	10
Rapport d'activité du Conseil communal	4	Bourgeoisie d'honneur décernée à notre ancien Syndic, M. Jean-Pierre Balmat	11
Fermeture Administration communale	4		
Programme des investissements régionaux	5	Commission culturelle - « Parvis d'Artistes » un nouvel espace culturel	12
Auberge au « Lion d'Or »	5	Festival 2013 des VMT et la 5^{ème} édition 2014	13
Nouvelle réorganisation policière	6		
Société militaire des carabiniers vaudois	6	Divers :	
Aménagements et travaux :		Tornade du 20 juin 2013	
- Routes agricoles	7	Harmonie de Terre Sainte	14
- Zone 30 km/h.	7		
- Route de Saint-Cergue	7	Les manifestations de l'Amicale	15
- Réfection du Torry	7		
Nouvelles du temps passé...	8-9	annonces :	
		- Mariages, naissances et décès	16
		- Patinoire de Terre Sainte	16
		- Rappel des numéros d'urgence	16

Poème d'Henri Rapin — Le Vin

Dans ces raisins naissants que le soleil pénètre
Combien il a fallu de sueur et d'espoir
De travaux épuisants que tu ne peux connaître
Tant que la grappe d'or n'est pas dans le pressoir.

Quand ce vin coulera dans le fond de ta gorge
En tuant le souci, suscitant le plaisir
Tu sentiras en toi comme un souffle de forge
Naître plus de vigueur que tu n'en peux saisir.
De ce vin pétillant point ne veut qu'on abuse

Si tu veux conserver la joie et la santé
Car si tu en bois trop rapidement on use
Les fibres de son corps en loque et pauvreté.

La vie pour chacun est bien toujours trop brève
Il faut user de tout mais n'abuser de rien
Si l'on veut conserver le bonheur et le rêve
De l'amour infini qui nous veut que du bien.

Editorial



Serge Schmidt, Syndic

Conseil communal : Oui au PPA du Torry !

C'est une étape importante que nous venons de franchir ce 11 novembre 2013 avec le vote positif du Conseil communal approuvant le PPA du Torry et son règlement et levant par la même occasion les oppositions ! Cette décision montre bien la volonté de nos conseillers d'aller de l'avant dans ce projet dont la mise en place n'a que trop tardé. En effet, voilà tout juste vingt ans que les Tannayrolis, à l'issue d'un vaste sondage, se prononçaient pour un nouveau port !

Nous pouvons rappeler que le port actuel avait été construit en 1960 avec les remblais de l'autoroute et de l'Exposition nationale alors que le village ne comptait que 320 personnes ! Nous sommes aujourd'hui 1'550 habitants et nous comprenons aisément que cette infrastructure ne réponde plus ni à la demande ni - le temps ayant fait son œuvre - aux normes de sécurité et aux exigences techniques et écologiques d'aujourd'hui.

C'est une étape importante, mais ce n'est cependant qu'une étape. Notre Conseil communal a bien compris que ce PPA définissait un cadre général d'affectation dans lequel bâtiment, parc public, sanitaires et port vont être construits et aménagés. Il se base sur le peu d'espace communal qui est à notre disposition, mais il définit un cadre que nous souhaitons valoriser pour l'offrir à nos habitants : une zone de détente, avec la transformation du camping en un parc public, avec également la disparition de la station d'épuration et de ses mauvaises odeurs, ainsi qu'avec un port et sa promenade publique.

Diverses études ont montré que si nous voulons offrir à nos habitants une infras-

tructure portuaire moderne, le coût à supporter par la Commune serait particulièrement élevé. Le partenariat avec la Coopérative, dont le comité est essentiellement composé de Tannayrolis qui se sont engagés au service de la Commune, a donc pour but de nous permettre d'aller de l'avant sans altérer la capacité financière de la Commune. Mais il va de soi que pour la suite, la Municipalité garde le plein contrôle de l'opération par le biais de la procédure d'autorisation de construire et que le Conseil communal aura à donner son avis sur les aménagements que nous souhaitons.

Une association s'est constituée dans le but de s'opposer à l'initiative communale. Il nous semble qu'elle réunit beaucoup de ceux qui souhaitent que rien ne change et qui n'ont pas forcément l'intérêt général en tête. Le vote du Conseil communal du 11 novembre 2013 et les débats qui l'ont précédé, témoignent que ceux qui souhaitent peser de façon constructive sur les décisions, peuvent le faire et que la Municipalité dans la plus parfaite transparence est à leur écoute. Votre Syndic y attache une importance toute particulière.

Serge Schmidt

Prochaine séance du Conseil Communal

Lundi 9 décembre 2013 à 19h00

Rapport d'activité du Conseil communal

Décisions des deux dernières séances

Dans sa séance du 23 septembre 2013, le Conseil communal a décidé ce qui suit :

- Accepté le préavis municipal n° 28 relatif au programme des investissements régionaux (PIR) 2013-2017.
- Accepté le préavis municipal n° 29 relatif à l'arrêté d'imposition (61 %) pour l'année 2014.
- Accepté le préavis municipal n° 30 relatif à une demande de crédit de 163'000 CHF pour la réfection de l'hôtel de l'Auberge communale.
- Accepté le préavis municipal n° 31 relatif à une demande de crédit de 32'235 CHF pour le remplacement du mobilier de la terrasse de l'Auberge communale.
- Accepté le préavis municipal n° 32 relatif à une demande de crédit de 70'000 CHF pour le remplacement de l'éclairage actuel de la salle communale.
- Accepté le préavis municipal n° 33 relatif à une demande de crédit de 72'085 CHF pour

le remplacement de l'éclairage public de la route de Saint-Cergue.

- Accepté le préavis municipal n° 34 relatif à une demande de crédit de 87'000 CHF pour la réalisation d'un jardin du souvenir et du réaménagement de la zone de travail au cimetière.
- Accepté le préavis municipal n° 35 relatif au transfert de la parcelle n° 320 de Mies, EMS la Clairière, de la Société coopérative la Clairière Mies à la Fondation la Clairière.
- Accepté le préavis municipal n° 36 relatif à la modification du règlement du Service de défense incendie et de secours, de son annexe et de la convention intercommunale.

Dans sa séance du 11 novembre 2013, le Conseil communal a décidé ce qui suit :

- Accepté le préavis n° 38 relatif au Plan Partiel d'Affectation « Le Torry », délimitant l'implantations des périmètres terrestres et lacustres en vue de la réalisation d'un port par 20 oui, 17 non et 0 abstention.

Fermeture de l'administration communale lors des fêtes de fin d'année

Les bureaux de l'Administration communale seront officiellement fermés :

**du mardi 24.12.2013 à 12h00
au vendredi 27.12.2013 (inclus),
et du mercredi 01.01.2014
au vendredi 03.01.2014 (inclus).**

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'agréables fêtes de fin d'année.

Rappel des horaires d'ouverture habituels de l'administration

Greffé

Mercredi et vendredi de 08h00 à 12h00

Contrôle de l'habitant et bureau des étrangers

Mardi de 07h30 à 12h00

Jeudi de 14h00 à 18h00

Programme des Investissements Régionaux (PIR)

Le PIR n'entrera pas en vigueur !

Le Conseil régional avait volontairement mis la barre très haute et décidé de jouer la transparence !

En effet, vu l'importance financière des investissements prévus (~530 millions répartis sur 20 ans) et l'impact sur les infrastructures régionales, il avait été décidé que 90 % de la population ou 38 communes de notre district sur 44 membres du CR (notre district compte au total 47 communes) devaient l'accepter, pratiquant ainsi le système de la double majorité que notre pays connaît bien.

Cet objectif n'a pas été atteint, 33 communes l'ayant accepté et la commune (Bogis-Bossey) devant encore se prononcer d'ici fin novembre 2013. Ces 33 communes représentent 89 % de la population.

Le mercredi 30 octobre 2013, Grens, Coinsins, Bursinel, Crassier et Commugny l'ont rejeté avec de fortes majorités.

L'échec est donc très relatif et le Conseil régional entend discuter avec toutes les communes

qui ont rejeté le plan. Il faudra se remettre au travail et trouver une solution qui remédie aux défauts reprochés au PIR. Pour mémoire le Canton et la Confédération nous avaient promis leur soutien, saluant ainsi une première tentative d'organisation régionale solidaire ! Mais l'autonomie communale a eu le dernier mot !

Néanmoins le besoin de nouvelles infrastructures dans notre district est criant, notamment pour les aspects de mobilité (on attend 100'000 habitants de plus dans la région d'ici 20 ans), et il faudra trouver des solutions pour préserver notre qualité de vie à long terme.

Notre Municipalité remercie sincèrement le Conseil communal de sa confiance, ce dernier ayant accepté le PIR le 23 septembre 2013 par 24 oui, 6 non et 2 abstentions.

Bertrand Bory

Auberge au « Lion d'Or »

Notre Conseil, dans sa séance de juin dernier avait été informé par la Municipalité, des prochaines réfections de notre auberge laquelle n'avait plus fait l'objet de rénovations depuis près de 20 ans et avait été victime d'inondations à répétition.

Cet été, l'Auberge a fait partiellement peau neuve. Ainsi la moquette des chambres et du hall d'entrée a cédé la place à un nouveau parquet, les salles de bains ont été rénovées et les peintures ont été refaites dans l'ensemble des chambres.

Dans sa séance du 23 septembre 2013, le Conseil communal a, de manière cohérente, voté d'une part, le changement de toute la literie,

elle aussi largement amortie, ainsi qu'une nouvelle décoration des chambres. D'autre part, le Conseil a voté un crédit de remplacement du mobilier des terrasses mises à mal lors de la tornade du 20 juin 2013, chaises et parasols ayant été malmenés par le vent ! Ce préavis a été accepté à l'unanimité par le Conseil communal dans sa séance du 23 septembre dernier.

Patrick Simon

Nouvelle réorganisation policière

Collaboration active entre la gendarmerie et le service de sécurité communale

Nous nous étions fait l'écho dans notre précédent Tannayroli de la nouvelle organisation policière mise en place dans notre région.

Cette organisation a été placée sous la responsabilité de l'Adjudant Thierry Spack, bien connu de notre village, puisqu'il avait occupé précédemment la responsabilité de chef de poste de Coppet. Une collaboration active entre notre service de sécurité communale et la gendarmerie permettra, peut-être de partager de nouvelles expériences et de combattre avec succès

les malveillances et nombreux cambriolages dont notre région est victime.

Nous profitons de ce bulletin, pour transmettre nos meilleurs vœux de rétablissement à l'agent SDS victime d'une sauvage agression dans le cadre d'une mission de surveillance, laquelle a nécessité son hospitalisation, agression qui aurait pu avoir des conséquences tragiques.

Société militaire des carabiniers vaudois

Le 28 septembre dernier, Tannay a eu le plaisir d'accueillir les assises de la Société Militaire des Carabiniers Vaudois (SMCV) avec la présence du « Bataillon Carabinier I », dont les origines remontent à 1751.

Cette manifestation s'est déroulée dans un climat chaleureux et notre Syndic a prononcé quelques mots pour remercier les organisateurs d'avoir choisi notre village à cette occasion. Cette petite cérémonie s'est déroulée au centre du village pour se terminer à la salle communale et a été très appréciée tant des participants que des spectateurs présents.

Pour la petite histoire, ce bataillon a été créé par M. Jean-Pierre Bertholet, Capitaine de la Compagnie Franche d'Aigle qui était alors composé de volontaires âgés de 20 à 50 ans. La petite armée vaudoise de 1803 comptait alors 8 compagnies indépendantes, toutes formées des meilleurs tireurs de l'époque. Elles furent réunies pour la première fois en un bataillon lors de l'occupation des frontières de 1870-1871.

Tantôt troupe de plaine ou de montagne, le « Bat. Car. I » fut parfois indépendant, enrégimenté ou encore embrigadé. Dès 2001, il devient mécanisé et c'est en 2004 qu'il intègre la brigade d'infanterie 2.

Le bataillon possède actuellement 5 compagnies :

1. la comp. d'Etat-Major « La Magique »,
2. la comp. I d'infanterie « La Une de fer »,
3. la comp. 2 d'infanterie « La Volante »,
4. la comp. 3 d'infanterie « La Royale »,
5. la comp. 4 d'appui « La Lourde ».

Gardienne des traditions, la SMCV forte de l'400 membres, est ouverte à tous les carabiniers vaudois en activité ou ayant servi au « Bat. Car. I ». Il est de tradition que chaque Commandant de compagnie organise à tour de rôle les assises de la SMCV dans une des communes du Canton de Vaud.

Nous vous invitons à consulter le site internet très intéressant de la SMCV à l'adresse www.smcv.ch dont le parcours historique nous ramène aux valeurs qui ont fait la force de notre pays. Nous formulons nos vœux les meilleurs à cette société dans la continuité de la sauvegarde du patrimoine historique militaire du Canton de Vaud.
P. S.



Aménagements & travaux

Routes agricoles

Les routes agricoles ont été remises en état après un hiver rigoureux et des intempéries à répétition qui ont marqué cette première moitié de l'année. À l'exception des chemins de Chirilinge, des Fourroux et du Flüeli, les autres routes ont été interdites à la circulation pour

permettre des balades en famille sans danger. Par ailleurs, une aire de parking a été créée sur la Vy Serpettaz à proximité de l'espace floral en libre-service de M. Frédéric Gallay.

Bonne promenade à tous !

Zone 30 km/h.

Notre Municipalité a pris note du rapport de la police cantonale relativ aux contrôles de vitesse effectués sur notre Commune durant le mois de septembre. En effet, les résultats ne permettent pas, en l'état, de valider la volonté du Conseil et de mettre notre village en zone 30km/h. De nouveaux aménagements vont devoir être réalisés, tant sur la route du Village, que sur les

routes de Malcroissant et des Pralets. Par ailleurs, les premiers contrôles de vitesse effectués ont déjà sanctionné pas moins de 5 conducteurs peu attentifs à la circulation et à la sécurité de nos enfants. Espérons que ces sanctions, lourdes pour certains, inciteront les autres conducteurs à plus de retenue dans leur conduite automobile...

Route de Saint-Cergue (RC2b)

Après un certain temps de réflexion, notre Commune a décidé de remplacer les mâts d'éclairage qui pour certains se trouvaient en très mauvais état. Ces éclairages de type LED sont semblables à ceux installés en amont de Commugny sur la route menant à l'autoroute. Ce préavis a été accepté à l'unanimité par le Conseil communal dans sa séance du 23 septembre dernier.

Ces éclairages de dernière génération amèneront une sécurité accrue sur ce tronçon de route particulièrement chargé et permettront à notre Commune de satisfaire aux exigences écologiques 2030.

Réfection des berges du Torry

Ces travaux qui devaient durer quelques mois pour se terminer au début de l'année 2013, ont pris près d'un an de retard en raison des conditions climatiques très inhabituelles qui ont marqué l'année 2013. Les travaux conduits par le bureau d'ingénieurs Herter & Wiesmann avec l'entreprise Girardi ont été terminés au début

du mois d'octobre à la satisfaction des deux communes (Mies et Tannay) et des riverains. Des travaux de nettoyage ont été entrepris en collaboration avec l'ORPC et l'EVAM en ce début de novembre et seront régulièrement effectués dans l'avenir.



Patrick Simon, Municipal

Nouvelles des temps passés...

Poursuivant la lecture du «Livre d'Or», nous en retenons une fois encore les petits et grands événements qui ont émaillé la vie de notre Commune du XVI^e siècle à nos jours. Ce «Livre d'Or», composé il est vrai de trois volumes, précieusement conservés dans le local des archives communales, retrace à grands traits le passé du village et nous survolons cette fois-ci la deuxième moitié du XIX^e siècle.

1868 - L'instituteur, Monsieur Chapponier, fait supprimer la coutume du «Guillot» qui se fêtait généralement le 25 mars en raison des déordres qu'elle occasionnait. C'était l'équivalent du «Feuillu» dans le Canton de Genève. Le personnage principal de cette manifestation était coiffé d'un haut bonnet pointu, enguirlandé de verdure hivernale. Il était escorté par un cortège de compagnons portant sonnettes et autres instruments capables de faire du bruit, quelques-uns vêtus de vieilles défroques militaires et brandissant des sabres ! On faisait ainsi le tour du village, récoltant chez les habitants des victuailles, saucisses, œufs, beurre, pain et vin.

1869 - Il existe encore six puits dans le village qui sont en usage : le puits commun, ou puits «Balan» entre les maisons Despland et Delor, le puits «Perdu» devant chez Monsieur Jules Cottier, Juge de Paix, un autre dans sa cour, un chez Jules Plojoux couvert d'une pompe, un autre chez Monsieur Louis Dutoit et le dernier devant chez les Guêt.

1870 - Mademoiselle Vermeil fait don d'une somme de 110 francs pour l'établissement d'une classe de couture à l'usage des jeunes filles qui fréquentent l'école.

On accorde à Madame Piguet l'autorisation de tenir une pension d'étrangers dans une maison appartenant à Monsieur Charles Duvillard, au prix habituel de la patente, soit 35 francs.

Vu l'état de sécheresse actuelle et les réclamations de plusieurs particuliers, il est fait défense de se servir des puits communaux pour arroser et abreuver le bétail.

La Commune ayant appris que le Sieur Edouard

Burdayron, demeurant à La Plaine, avait trouvé une source d'eau jaillissant dans un réservoir qu'il avait fait établir au lieudit «Les Fontaines», décide l'acquisition de cette source qui débite 24 pots à la minute pour faire une nouvelle fontaine sur la place publique.

3 janvier 1871 - Par suite du refoulement du corps d'armée du Général Bourbaki aux Verrières, les soldats partent pour la frontière. A Tannay, ce sont Jules Semoroz, Henri Longchamp et Charles Messay.

2 juillet 1871 - On organise une grande fête pour l'inauguration de la nouvelle fontaine.

28 novembre 1871 - On procède à la formation d'un corps de pompiers qui reçoivent une nouvelle pompe à incendie. Ceux-ci sont au nombre de douze.

1872 - A cette époque, il existe à Tannay une petite dizaine d'artisans : un atelier de tailleurs d'habits, tenu par

la famille de Joseph Longchamp ; un maréchal-ferrant, avec son atelier au centre du village, tenu par Etienne Burdayron ; deux maîtres maçons, Napoléon Clerc et son fils Emile ; un charpentier, Hypolite Frossard, ainsi qu'un cabinet d'horloger, tenu par John Delor.

25 août 1872 - La Commune constatant que son déficit n'est pas encore comblé, et qu'en outre, elle a fait de nouvelles dettes au sujet de la fontaine, d'un hangar pour la nouvelle pompe à feu et de réparation au temple de Commugny, demande au Conseil d'Etat l'autorisation de continuer l'emprunt extraordinaire qu'il a consenti dans les années précédentes.

3-4 novembre 1872 - Un incendie se déclare dans la maison de Jean Messay à l'extrémité sud du village, laquelle fut entièrement détruite.



19 novembre 1872 - La Municipalité décide d'envoyer dans un établissement de l'enfance abandonnée Jean Jules, fils Jeannette Elise Plojoux du fait «qu'il est de toute nécessité de le sortir du milieu dans lequel il se trouve».

20 juin 1873 - La Commune de Mies ayant été obligée de faire des réparations à la salle d'école, informe Tannay qu'à partir du premier janvier 1874, elle lui comptera sa part du loyer à 100 francs.

1875 - Marc Berthod, dit «Cambronne», est nommé Sergent municipal, enterreur et garde champêtre.

23 octobre 1879 - On décide de supprimer les anciennes corvées communales pour l'entretien des chemins, le service de la voirie, l'entretien des canalisations, etc., et de les remplacer par un impôt communal qui fournirait les fonds nécessaires à ces différents services. La Municipalité estime que ce système des corvées est devenu suranné et qu'il créait des injustices et inégalités parmi les habitants dont beaucoup, par ailleurs, ne pouvaient y contribuer et étaient obligés de payer l'équivalent en argent.

Hiver 1879 - Après une très mauvaise année pour la vigne, les raisins vendangés étant à peine mûrs, ce fut le plus rigoureux hiver qu'on ait connu depuis longtemps. Le 20 février 1880, se produisit même le plus terrible orage de mémoire d'homme !

9 janvier 1880 - Le Conseil général décide qu'à partir de ce jour, les propriétaires d'avant-toits qui dépassent sur la rue publique seront tenus de les munir de chenaux et descentes destinés à recevoir les eaux qui en découlent.

Juin 1881 - Les habitants de Tannay admirent la comète, une des plus belles du siècle, qui se voit au-dessus du Jura. Sa queue presque verticale semble avoir en longueur à peu près le sixième de la voute céleste !

1885 - Les habitants de Tannay sont en liesse !

On inaugure en effet le premier arrêt des trains-tramways que la compagnie vient de mettre en place. On va pouvoir prendre le train au bas du village. Une collation est offerte aux employés au passage du premier train.

9 février 1885 - Mort de Monsieur Jean Messay qui fut le dernier Tambour en charge dans la Commune.

On inaugure le premier arrêt des trains-tramways que la compagnie vient de mettre en place.

18 janvier 1886 - Juste Chauvet est nommé Garde champêtre, John Stoky taupier et Henri Gauthey Sergent municipal et enterreur. Pour se conformer à la nouvelle loi, on met le poste de boursier au concours.

14 mars 1886 - Hypolite Frossard, Tenancier de l'Auberge communale, demande le changement de l'enseigne «A l'Union» contre celle du «Lyon d'Or» ! Il se charge de faire cette modification à ses frais. On fait en outre plafonner la chambre à boire et refaire les peintures de deux autres pièces. Devis 108 francs. Coût de l'opération 174 francs !

25 juillet 1886 - Monsieur Duret, Aubergiste à Mies, demande à la Commune son appui pour obtenir une patente auprès du Département de Justice et Police afin de vendre son vin dans la maison qu'il possède à Tannay. La Municipalité décide de ne pas accorder ce préavis, vu le préjudice que cela pourrait causer à l'Auberge communale. Malgré cela, Monsieur Duret réussit tout de même à obtenir cette patente qui lui permit d'ouvrir une pinte à l'enseigne « A l'Etoile » en face de l'Auberge communale !

19 novembre 1886 - Le Sieur Louis Parizod ainsi que sa famille troublent depuis quelque temps le repos public, surtout pendant la nuit. On entend des cris «dans la moitié du village et le jour ce sont de nouveaux scandales», au point que le Syndic a du requérir la gendarmerie de Coppet pour procéder à l'arrestation temporaire du chef de famille.



Sortie de nos Aînés le 25 septembre 2013

Suite à la proposition d'une habitante du village, la Municipalité de Tannay a invité les Aînés, le 25 septembre dernier, à Frutigen afin de découvrir la « Maison Tropicale » dont les principales activités sont l'élevage d'esturgeons et la fabrication de caviar.

Les participants purent également s'y promener dans un luxuriant jardin de plantes exotiques. Le repas de midi a été pris sur place dans une ambiance chaleureuse. Quant au menu, composé de produits « maison », il a été très apprécié. Le soleil était de la partie et, au retour,

chacun a pu admirer la beauté des magnifiques paysages de l'Oberland bernois. Une petite halte par le Col du Pillon a permis à nos 77 Aînés présents, de prendre un sympathique goûter avant de rejoindre Tannay avec le souvenir d'une bien belle journée...



Maurus Wüst, Municipal



Bourgeoisie d'honneur décernée à notre ancien Syndic

Soirée du 26 octobre 2013

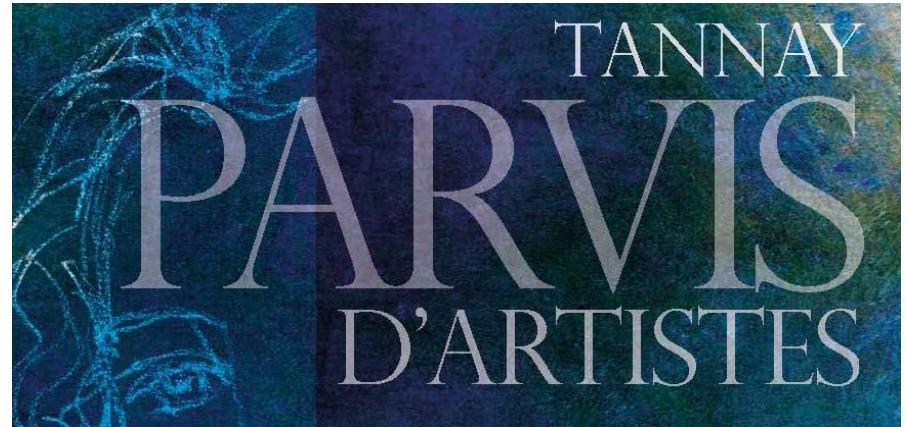
Samedi 26 octobre 2013, notre Commune a eu le grand plaisir de remettre le titre de Bourgeois d'honneur à M. Jean-Pierre Balmat, ancien Syndic. Une récompense qui couronne trois décennies d'engagement politique et associatif.

En présence du Préfet Jean-Pierre Deriaz, de plusieurs actuels et anciens syndics de Terre Sainte ainsi que des habitants du village venus en nombre, notre Syndic Serge Schmidt a rappelé à cette occasion que Jean-Pierre Balmat avait rempli ses fonctions successives dans la Commune avec un grand dévouement, beaucoup d'intelligence et d'humanité. Plusieurs orateurs ont également relevé les mérites de celui que l'on fêtait ce soir-là.

Très touché par l'hommage que lui rendait ainsi son village, à l'heure où il le quitte, Monsieur Balmat s'est dit très honoré par la remise de cette bourgeoisie d'honneur, d'autant que c'était la première fois qu'une telle distinction était décernée à Tannay. La manifestation qui était agrémentée par les chants du Chœur du Léman s'est terminée par un vibrant « Lyoba » repris en chœur par toute l'assistance !



Commission culturelle



« Parvis d'Artistes », un nouvel espace culturel

La première édition de « Parvis d'Artistes », qui a eu lieu le dimanche 15 septembre 2013 à la salle communale et dans quelques ateliers privés du village, a permis à plus de vingt artistes de Tannay et des environs d'exposer leurs œuvres. Quelque 500 visiteurs sont venus entre 10h et 19h. La Commission culturelle a ainsi ouvert un espace culturel nouveau, doublé d'un espace social et amical.

Il faut dire que ce fut pour elle une véritable aventure que d'inventer ce concept, d'en préciser les buts, les modalités et l'organisation. Le dessin de la publicité, des flyers tous ménages aux affiches et aux articles dans la presse locale, l'accrochage enfin et l'éclairage des œuvres avec les artistes et des éclairagistes très professionnels, prirent de nombreuses heures.

On notera ici avec reconnaissance le soutien de l'entreprise Girardi, de Founex, qui nous prêta des grandes grilles mobiles qui représenteront un support parfait pour accrocher les cadres des tableaux et photos. Il fallait également intégrer plusieurs activités connexes, artistiques et ludiques pour les enfants comme le spectacle étonnant du Clown Filibert, de Tannay, l'atelier de création de porcelaine froide Mains d'Amour, le dessin collaboratif d'un mandala à la craie sur la chaussée par petits et grands, trois sessions musicales classiques par Olivier de Monès, et une petite restauration, à la fois par l'épicerie et dans une verrée-cocktail à la salle communale.

Le temps ne fut pas particulièrement clément, mais il ne gâcha pas la fête pour autant.

La plupart des artistes furent satisfaits, à en juger par leurs messages de remerciements, et une demande claire est apparue pour une nouvelle édition à l'avenir, de la part des exposants mais aussi d'autres artistes de la Commune. Le public ne fut pas en reste et un côté ludique et gai marqua la journée. Formule créative, le Parvis d'Artistes 2013 portait un esprit nouveau. Nul doute qu'il soit la première étape d'une série qui évoluera et sera associée à Tannay à l'avenir.

Ouvrir notre village et le faire connaître, intégrer notre Commune à sa région font partie de notre mission. Cette première mouture de la fin de l'été 2013 a, semble-t-il, pleinement rempli cet objectif.

Arnaud Weil





Festival 2013 des VMT

La cinquième édition aura lieu du 24 au 31 août 2014



MIRABAUD Banquiers Privés

Fortes du succès remporté par l'édition 2013 qui avait commencé par l'éblouissante prestation de Katia et Marielle Labèque et qui s'est terminé en beauté par un week-end de grande qualité, avec notamment le magistral récital de Nicolas Angelich, les Variations Musicales de Tannay travaillent déjà à la programmation 2014 qui devrait être plus belle encore. Elles se tiendront du 24 au 31 août dans le parc du château de Tannay, dominant le lac.

Les concerts de l'été 2013 ont connu un beau succès tant par la haute qualité des artistes invités que par l'affluence d'un public enthousiaste. Le piano y avait une place de choix et fut merveilleusement servi, tant par les sœurs Labèque que par Nicolas Angelich, ou encore Béatrice Berrut, accompagnée, au meilleur de sa forme, par l'Orchestre du Festival composé de musiciens de l'OSR. Sans oublier le violoncelle d'Edgard Moreau qui a fortement impressionné

le public par l'énergie et la sensibilité de son jeu. Quant aux enfants, ils ont pu se régaler à l'écoute de «Bastien et Bastienne», le petit opéra de Mozart présenté à leur intention par un groupe de musiciens de l'OCG.

Les Variations Musicales de Tannay prennent ainsi une place de choix dans la ronde prestigieuse des festivals classiques de l'été !

www.musicales-tannay.ch



Edgar Moreau



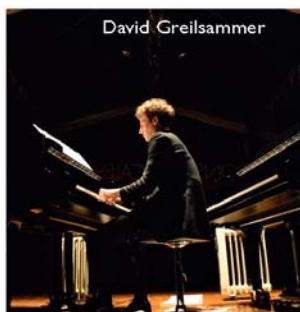
Bastien et Bastienne,
Opéra de Mozart



Katia et Marielle Labèque



Béatrice Berrut



David Greilsammer



Nicholas Angelich

Divers



Tornade du 20 juin 2013

Le 20 juin, une tornade exceptionnelle a marqué nombre d'esprits en cette veille de l'été en abattant des arbres centenaires, tant dans notre village que sur l'ensemble du district, date qui coïncidait avec l'Assemblée des Syndics du District qui se tenait à Tannay !

Un grand merci aux pompiers, aux habitants ainsi qu'aux employés communaux qui ont tous œuvré ce jour-là, aux tronçonnages urgents d'arbres et remédié aux multiples inondations dans un esprit de solidarité.



La rentrée en fanfare... , pour ne pas dire en harmonie

HARMONIE DE
TERRE SAINTE

Après la pause estivale bien méritée, les membres de l'Harmonie de Terre Sainte ont repris les répétitions pour préparer un nouveau programme musical qu'ils se feront un plaisir de présenter au public lors des concerts annuels en février 2014.



Qu'ils comptent 50 ans d'activité musicale - fait assez exceptionnel, mais il se trouve que trois des musiciens de l'Harmonie ont fêté ce jubilé l'année dernière, à savoir : Raymond Aulet (basse mib), Jacques Kaltenrieder (basse mib) et Jean Luquien (tambour) - ou qu'ils viennent d'intégrer les rangs comme Kaori Chablaix (16 ans) et Aurélien Richard (14 ans), chacun apporte sa couleur et sa sonorité à l'Harmonie.

Si vous jouez d'un instrument à vent ou de percussion et avez envie de le pratiquer dans une ambiance sympathique, n'hésitez pas à prendre contact pour aller assister à une prochaine répétition. La direction est assurée par Monsieur Léonard Clément et la sous-direction par Madame Sonia Indermühle.



Raymond Aulet entouré de
Kaori Chablaix et Aurélien Richard

Photo de gauche
Jacques Kaltenrieder (50 ans),
Raymond Aulet (50 ans),
Jean Luquien (50 ans) et
Denis Glouchkoff (20 ans) =
170 ans de musique !

Jeunes et moins jeunes musiciens se retrouvent donc à nouveau tous les jeudis soir au local Copeco pour apprendre ensemble des pièces nouvelles et progresser dans l'art instrumental. Ce mélange des âges est une vraie valeur ajoutée pour la société et contribue à l'enrichissement personnel des musiciennes et musiciens.

Prochain rendez-vous de l'Harmonie : culte de la fête des récoltes le dimanche 10 novembre 2013 au temple de Commugny.

A très bientôt !

Kathy Kurth, Présidente
Portable : 079 830 19 32
www.harmoniedeterresainte.ch

Les manifestations de l'Amicale



Prochain rendez-vous du 18.12.2013 - le père Noël

Les premières feuilles tombent sur une année riche en activités pour notre Amicale et la météo particulièrement clémence de l'édition 2013 a permis à la population de notre village de profiter pleinement de ces moments de détente conviviale.

Notre programme n'est toutefois pas terminé car il nous reste à accueillir dignement **le père Noël**, qui nous fera le plaisir de s'arrêter chez nous cette année le **mercredi 18 décembre** dès 18h30 sur la place du village. Les enfants sages recevront leurs traditionnels cornets de friandises et un bon vin chaud délectera les plus grands.

C'est le dernier rendez-vous de l'année offert par l'Amicale aux Tannayrolis, mais dès **le 24 janvier 2014**, nous nous retrouverons déjà, comme chaque année, pour **la célébration de l'Indépendance Vaudoise**. À cette occasion, la traditionnelle soupe aux légumes sera offerte gratuitement par l'Amicale à la population du village. Elle sera servie à la salle communale dès 18h30. Des portions de bœuf bouilli et des boissons à prix modiques seront également proposées. Venez nombreux exalter votre fibre patriotique en chantant ensemble « l'Hymne vaudois » pour se souvenir que la démocratie n'est pas un dû, mais qu'elle se mérite et s'entretient !



L'année 2014 sera pour notre Amicale un grand cru, car nous organiserons notre **40^{ème} Fête du Village** !



Programme 2014 :

- **Samedi 14 juin** - Les membres de l'Amicale passeront dans les rues du Village accompagnés d'un groupe de musiciens pour récolter des lots pour la tombola et proposer des cartes de membres sympathisants.
- **Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 juillet** - 40^{ème} Fête au Village où un excellent orchestre vous permettra de danser sous les étoiles !
- **Vendredi 1^{er} août** - Fête Nationale dans le parc du Château avec nos amis de Mies et de Chavannes-des-Bois.
- **Samedi 2 août** - Concert de jazz dans le parc du Château.

Ces diverses manifestations sont une opportunité de rencontrer nos concitoyens et de resserrer les liens qui unissent tous les Tannayrolis.

Je me réjouis de vous y rencontrer.

Yves Deferne, Président

Annances

Mariages

21.12.2012 - DUFÉY Anne Béatrice et TESO Denis (rectificatif du numéro précédent).
15.06.2013 - VERNEY JAQUIN Nathalie et NOVERRAZ Edouard-Philippe
14.06.2013 - KURMANBAYEVA Aktolkyn et PERRITAZ Laurent
30.08.2013 - DA SILVA PONTE Teresa et BÖSCH Patrick
12.10.2013 - AVETOVA Anna et GUICOVSKY Lizarraga Ezequiel

Naissances

22.12.2012 - ROBERT-TISSOT Augustin (rectificatif du numéro précédent).
02.05.2013 - WILLIAMS Orla Neave
15.06.2013 - SPÄTH Kyle
10.08.2013 - MAVROPOULOU Djelina
16.08.2013 - ZUMBERI Esma
14.10.2013 - CABALIN Tobias

Décès

13.12.2012 - STUDER Helene (rectificatif du numéro précédent).
27.06.2013 - GLAUSER Kuno
16.07.2013 - MEIER Joanne

Rappel des numéros de services d'urgence

112 Numéro international d'urgence
118 Pompiers
117 Police
144 Ambulance
1414 Rega (hélicoptère de secours)
140 Service de dépannage
145 Empoisonnement
175 Problème ligne téléphonique
044 251 51 51 Centre suisse d'information toxicologique

Patinoire de Terre Sainte

Ouverture le 16 novembre 2013
Jusqu'au 8 mars 2014

Mardi de 12h00 à 17h00
Mercredi de 12h00 à 18h30
Jeudi de 12h00 à 17h30
Vendredi de 12h00 à 22h00
(20h00-22h00 : hockey libre)
Samedi de 13h00 à 22h00
Dimanche de 10h00 à 19h00

Rédaction
Serge Schmidt
Bertrand Bory
Patrick Simon
Maurus Wüst
Kathy Kurth
Yves Dererne
Arnaud Weil

Conception & mise en page
Fabrice Nassisi
Tamara Blanchoud